

Mgr Bruchési, l'élève de naguère devenu l'archevêque aimé dont tous ses condisciples et les autres anciens et tous les nouveaux sont si justement fiers, se donna l'agréable mission de rappeler avec éloquence, en cette circonstance solennelle, ce que Montréal doit à Saint-Sulpice: Collège, Grand Séminaire, Séminaire de Philosophie, paroisses si belles de Notre-Dame, de Saint-Jacques, de Saint-Patrice, Université Laval, chaire de littérature française, Collège Canadien à Rome, et tant d'autres bienfaits. Sa Grandeur ajouta qu'elle créait là un vénéré supérieur général de Saint-Sulpice chanoine d'honneur de sa cathédrale. " Que ne devons-nous pas, disait notamment Monseigneur, à Saint-Sulpice et à son fondateur, M. Olier ? En première ligne, et cela dit tout, n'a-t-il pas été le vrai créateur de Montréal ? N'est-ce pas à lui que nous devons Maisonneuve lui-même, les premiers colons, nos premiers et toujours fidèles missionnaires, prêtres de sa Compagnie, comme aussi Jeanne Mance et Marguerite Bourgeois ? Quand donc Montréal élèvera-t-elle à M. Olier la statue qu'elle lui doit ? "

Nous voudrions pouvoir analyser la réponse pleine d'à propos et d'esprit du Très Honoré M. Garriguet. Le merci qui lui vint aux lèvres, arrivait tout droit du coeur. On le sentait à l'expression si franche de toute sa physionomie. " Je dirai partout en France, continuait-il, que j'ai assisté à un grand congrès, que j'ai vu un grand pays, un grand fleuve, un grand archevêque, une grande cité... *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei!*..." Le vénéré supérieur se dit touché qu'on veuille bien reconnaître en si beaux termes les oeuvres que Dieu a daigné faire par les mains des Sulpiciens... Que Saint-Sulpice ait été toujours dévoué à la cause de la foi catholique et de la langue française, il le croit de toute son âme, et il espère bien qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir. Que la sainte religion du Christ et l'amour de la France se maintiennent et se répandent au Canada, c'est l'un de ses vœux les plus chers: *Gesta Dei per Canadenses!*

Son Honneur le maire Guerin et M. Monk, député de Jacques-Cartier, prirent aussi la parole. M. le Maire approuva

très ha
d'élever
dant, so
séance r
heureux
cipale à
— que M

per une
M. Mo
tous d'av
ment imp
qu'il fait
Pour un
plus souv
jeunes.

L'anno
la reconn

Et pui
répandre
vestibule.
du Très F
jamais, et

Le lend
ral, en con
sieurs nota
Dame, Ch
du Collège
pour un q
les. Le D
visite le co

Le maire
nue au sup
distingué de
île de Mont